

Dompierre les Eglises

2010/2011



MOT DU MAIRE

En début d'année, il est de coutume de faire le point sur les réalisations effectuées et d'en apprécier la pertinence, vous trouverez dans notre bulletin toutes les explications.

L'Équipe municipale s'emploie au quotidien pour mener à bien les actions pour lesquelles elle s'est engagée auprès de l'ensemble des Dompierrois.

Pour les projets 2011 :

Les travaux de l'étang sont en cours, nous en sommes au stade de mise en concurrence de 3 entreprises (Courcelle - Desmarais - Roche). Le suivi de ces travaux sera assuré par Monsieur Gehl, géomètre et la remise en eau de l'étang sera effectuée fin mai 2011.

L'agrandissement du cimetière sera réalisé au cours de l'année 2011, après le passage d'un hydrogéologue, Monsieur Gehl nous présentera une esquisse avec des emplacements traditionnels, un colombarium et un jardin du souvenir.

Nous continuerons d'améliorer la voirie dans nos villages, dont 4 sont déjà prévus (Lavalette-Montavie, Les Faïtes, Le Peu, Treifféix).

Dans le cadre de la programmation 2011 des aides aux communes par le Conseil Général, 3 dossiers ont été présentés

- Remplacement des menuiseries du bâtiment scolaire
- Création de caniveaux au village de Cros
- Réfection de la toiture de la Mairie.

La commune souhaite continuer d'acquérir des parcelles de terrain autour du bourg afin d'augmenter le parc locatif public.

Je veux saluer nos nouveaux habitants, 3 familles sont venues s'installer ; elles ont tout d'abord acheté chacune une parcelle communale constructible, que la commune a desservie en réseau d'eau potable, électricité et assainissement. Je leur souhaite la bienvenue dans notre bourgade.

En 2011, la commune souhaite reprendre le programme des concours de fleurissement dans le bourg et les villages.

Je remercie les associations d'animer la commune toute l'année et en particulier le comité des fêtes, seule association qui a été à nos côtés pour l'organisation de la fête des Dompierre de France.

A propos des Associations, le Conseil Municipal a été sollicité à plusieurs reprises par l'ACCA concernant :

- tout d'abord la demande d'un emplacement près du bourg d'un local de chasse, le Conseil Municipal et moi-même ont décidé de refuser pour une question d'hygiène et d'environnement.
- et ensuite l'implantation d'une volière. Les services de la Fédération de Chasse, n'ont pris aucun contact avec moi-même pour décider du lieu et de la parcelle qui conviendraient le mieux.

Cette année, une classe de découverte est prévue à Eymoutiers avec 19 élèves, la commune participe financièrement à hauteur de 100 € par élève.

Je ne terminerai pas mes propos sans vous présenter tous mes meilleurs vœux ainsi qu'à vos familles, de bonheur, de réussite pour vos projets et surtout une bonne santé.

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vote du compte administratif 2009 « Centre Communal d'Action Sociale »

Dépenses de fonctionnement : 0,00 €
 Recettes de fonctionnement : 0,00 €

Solde de l'exercice 2009 : NEANT

Le Compte Administratif 2009, présenté par Madame PAILLIER Raymonde, 3^{ème} adjointe, a été adopté à l'unanimité avec 5 voix pour.

Affectation du résultat « Centre Communal d'Action Sociale »

Les membres de la commission d'aide sociale, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2009, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

Excédent de fonctionnement antérieur : 774,91 €

Résultat de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice 2009 0,0 €
 Résultat antérieur reporté 774.91 €

Total à affecter : 774,91 €

Les membres de la commission d'aide sociale, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité l'affectation suivante :

La somme de 774,91 euros sera reportée en recettes de fonctionnement à l'article 002, au budget primitif 2010.

Vote du Budget Primitif 2010 « Centre Communal d'Action Sociale »

Madame le Maire présente aux Membres du Conseil du Centre Communal d'Action Sociale, le budget primitif 2010 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 806,00 €
 Recettes de fonctionnement : 806,00 €

Le Budget Primitif 2010 présenté par Madame Michèle POULIDOR, Maire, a été adopté à l'unanimité avec 6 voix pour.

Vote des taux d'imposition 2010

Après avoir pris connaissance du produit attendu des impôts 2010, présenté par l'Administration fiscale, le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition des trois taxes comme suit :

- Taxe d'habitation : 7,62 %
 - Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 13,62 %

Vote du Compte Administratif 2009 « Budget Communal »



Le Compte Administratif 2009, présenté par Monsieur ROUSSEAU Michel, 1^{er} adjoint, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

SECTION D'EXPLOITATION

VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES			RECETTES		
Charges à caractère général	198 189,00	euros	Produits des services du domaine	20 796,18	euros
Charges du personnel	150 521,48	euros	Impôts et taxes	146 770,40	euros
Autres charges de gestion courante	87 706,03		Dotations, subv. et participations	177 679,57	euros
Atténuation de produits	18 875,92	euros	Autres produits de gestion courante	30 655,50	euros
Charges financières	75,95	euros	Produits exceptionnels	11 830,94	euros
Charges exceptionnelles	11 797,84	euros	Atténuation de charges	22 906,53	
		euros			
<u>TOTAL</u>	467 166,22	euros	<u>TOTAL</u>	410 639,12	euros

Déficit de fonctionnement : - 56 527,10 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES			RECETTES		
Subvention d'équipement	681,00	euros	Dotations Fonds Divers de réserve	52 626,36	euros
Emprunt et dettes assimilées	1 433,11	euros	Subventions d'investissement	1 684,00	euros
Différence sur réalisations			Immobilisations corporelles	11 717,84	euros
D'immobilisations	3 129,84	euros			
Immobilisations corporelles	16 928,49	euros			
Immobilisations en cours	19 754,26	euros			
<u>TOTAL</u>	41 926,70	euros	<u>TOTAL</u>	66 028,20	euros

Excédent d'investissement : + 24 101,50 €

Affectation du résultat d'exploitation « Budget Communal »

Après avoir eu connaissance du compte administratif de l'exercice 2009, les Membres du Conseil Municipal statuent sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

Excédent de fonctionnement reporté	+ 266 632,41 €
Excédent d'investissement reporté	+ 63 738,76 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2009

Solde d'exécution de l'exercice 2009	+ 24 101,50 €
Solde d'exécution cumulé	+ 87 840,26 €
(+ 63 738,76 + 24 101,50)	

Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2009

Dépenses	69 503,88 €
Recettes	8 000,00 €

<u>Solde des restes à réaliser</u>	- 61 503,88 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2009

Rappel du solde d'exécution cumulé	+ 87 840,26 €
Rappel du solde des restes à réaliser	- 61 503,88 €

Besoin de financement	+ 26 336,38 €

Résultat de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice 2009	- 56 527,10 €
Résultat antérieur	+ 266 632,41 €

Total à affecter	+ 210 105,31 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide l'affectation suivante :

AFFECTATION

- 1) La somme de 100 000,00 € à l'article 1068 en recettes d'investissement au Budget Primitif 2010.
- 2) La somme de 110 105,00 € à l'article 002 au Budget Primitif 2010 en recettes de fonctionnement.

Vote du Budget Primitif 2010

Madame le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal, le Budget Primitif 2010 qui s'équilibre comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES			RECETTES		
Charges à caractère général	234 632,00	euros	Produits des services du domaine	20 331,00	euros
Charges du personnel	161 832,00	euros	Impôts et taxes	150 999,00	euros
Autre charges de gestion courante	59 100,00	euros	Dotations, subv. et participations	181 698,00	euros
Atténuation des produits	20 000,00	euros	Autres produits de gestion courante	30 000,00	euros
Charges exceptionnelles	300,00	euros	Atténuation de charges	15 630,00	euros
Dépenses imprévues	11 720,00	euros	Produits exceptionnels	155,00	euros
Financement section	21 334,00	euros	Excédent antérieur reporté	110 105,00	euros
Investissement					
<u>TOTAL</u>	508 918,00	euros	<u>TOTAL</u>	508 918,00	euros

SECTION D'INVESTISSEMENT**VUE D'ENSEMBLE**

DEPENSES			RECETTES		
immobilisations incorporelles	15 500,00	euros	Dotations fonds divers et réserves	105 000,00	euros
immobilisations corporelles	28 750,00	euros	Subvention d'investissement	21 080,00	euros
immobilisations en cours	260 004,00	euros	Emprunt	60 000,00	euros
			Produit des cessions d'immobilisations	9 000,00	euros
			Virement section de fonctionnement	21 334,00	euros
			Affectation	87 840,00	euros
<u>TOTAL</u>	304 254,00	euros	<u>TOTAL</u>	304 254,00	euros

Le Budget Primitif 2010 est adopté à l'unanimité.

Vote des subventions

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le montant des subventions ainsi qu'il suit :

Comité des fêtes.....	310,00	euros
Société de Chasse de Dompierre.....	310,00	euros
Amicale « Sourire d'Automne ».....	310,00	euros
Coopérative scolaire.....	640,00	euros
Société de pêche « La Brame ».....	80,00	euros
Association des Paralysés de France.....	50,00	euros
Comité de la Croix Rouge de Magnac-Laval.....	80,00	euros
Accidentés du travail de Magnac-Laval.....	80,00	euros
Fédération des Déportés de Limoges.....	50,00	euros
F.N.A.C.A.....	80,00	euros
Prévention Routière.....	100,00	euros
Amicale des Sapeurs pompiers de Magnac-Laval.....	320,00	euros
Anim' Dompierre.....	310,00	euros
Total des subventions 2010	2 720,00	euros

Gestion de l'eau

Vote du Compte Administratif 2009



Le Compte Administratif 2009, présenté par Monsieur ROUSSEAU Michel, 1^{er} adjoint, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

SECTION D'EXPLOITATION

VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES			RECETTES		
Charges à caractère général	401,21	euros	Produits des services	72 425,49	euros
Autres charges/gestion courante	31971,54	euros	Atténuation de charges	2 202,96	euros
Redevance pollution domestique	1258,00	euros	Produits exceptionnels	2 153,55	euros
Charges financières	177,22	euros			
Charges exceptionnelles	894,63	euros			
Dotations aux amortissements	12 229,09	euros			
<u>TOTAL</u>	46 931,69	euros	<u>TOTAL</u>	76 782,00	euros

Solde de l'exercice 2009..... + 29 850,31 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES			RECETTES		
Subventions d'investissement	2 153,55	euros	F.C.T.V.A. + Affectation	40 508,93	euros
Emprunts et dettes assimilées	1 818,04	euros	Subventions d'investissement	152 800,00	euros
Immobilisations incorporelles	1 187,03	euros	Amortissement des immobilisations	12 229,09	euros
Immobilisations en cours	230 593,16	euros			
<u>TOTAL</u>	235 751,78	euros	<u>TOTAL</u>	205 538,02	euros

Solde de l'exercice 2009..... - 30 213,76 €

Affectation du résultat d'exploitation « Budget Eau »

Après avoir eu connaissance du compte administratif de l'exercice 2009, les Membres du Conseil Municipal statuent sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

Excédent de fonctionnement reporté	+ 20 476,91 €
Excédent d'investissement reporté	+ 23 469,71 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2009

Solde d'exécution de l'exercice 2009	- 30 213,76 €
--------------------------------------	---------------

Solde d'exécution cumulé - 6 744,05 €
(+ 23 469,71 – 30 213,76)

Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2009

Dépenses	191 219,81 €
Recettes	26 400,00 €

<u>Solde des restes à réaliser</u>	- 164 819,81 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2009

Rappel du solde d'exécution cumulé	- 6 744,05 €
Rappel du solde des restes à réaliser	- 164 819,81 €

<u>Besoin de financement</u>	- 171 563,86 €

Résultat de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice 2009	+ 29 850,31 €
Résultat antérieur	+ 20 476,91 €

<u>Total à affecter</u>	+ 50 327,22 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide l'affectation suivante :

AFFECTATION

- 1) la couverture du besoin de financement pour la somme de 50 327,00 € à l'article 1068 en recettes d'investissement au budget primitif 2010.

Vote du Budget Primitif 2010

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, le Budget Primitif 2010 qui s'élève à :

SECTION D'EXPLOITATION

VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES			RECETTES		
Charges à caractère général	46 160,00	euros	Produits des services du domaine	74 940,00	euros
Autres charges/gestion courante	16 850,00	euros	Produits exceptionnels	2 154,00	euros
Charges exceptionnelles	500,00	euros			
Atténuation de produits	1 354,00	euros			
Amortissements	12 230,00	euros			
<u>TOTAL</u>	77 094,00	euros	<u>TOTAL</u>	77 094,00	euros

DEPENSES			RECETTES		
immobilisations incorporelles	1 812,97	euros	F.C.T.V.A + Affectation	35 700,00	euros
immobilisations en cours	291 406,98	euros	Subventions d'investissement	94 861,00	euros
immobilisations corporelles	1 000,00	euros	Amortissements	12 230,00	euros
subventions d'investissement	2 154,00	euros	Emprunts et dettes assimilés	110 000,00	euros
solde d'exécution cumulé	6 744,05	euros	Affectation	50 327,00	euros
TOTAL	303 118,00	euros	TOTAL	303 118,00	euros

Le Budget Primitif 2010 est adopté à l'unanimité.

REALISATIONS 2010

(Budget annexe de l'eau et de l'assainissement)

ASSAINISSEMENT DU VILLAGE DE CROS AVEC FILTRE A ROSEAUX:

En 2008, nous décidons de poursuivre l'assainissement collectif dans le village de Cros qui est choisi suite au plan de zonage.

Le cabinet ACTREAD ENVIRONNEMENT a été retenu pour un montant de 8 028 ,15 € TTC et Monsieur DELOUSTAL a assuré la maîtrise d'œuvre.



L'arrêté de subvention de la 1^{ère} tranche des travaux concernant l'épuration a été accordé en 2009 pour la somme de 16 400 € représentant 25% d'une dépense estimée à 65 600 € HT.

L'arrêté de subvention de la seconde tranche concernant le réseau d'eaux usées a été accordé en 2010 pour la somme de 25 510 € HT.

Le montant réel du marché (travaux) s'est élevé à la somme de 89 933 € HT. Soit 107 559,87 € TTC

Les travaux ont été réalisés par le groupement SADE-HALARY et l'entreprise VIDANGES NOUVELLES pour les tests d'étanchéité et le passage de la caméra.

Les frais de publicité sont d'un montant de 540,59 € TTC.

Je tiens à remercier le Conseil Général, Madame PEROL-DUMONT et Monsieur Jean-claude FAUVET pour

leur soutien financier, indispensable pour notre commune.

Je remercie les Elus qui ont assistés aux réunions de chantier, notamment Monsieur COURCELLE qui s'est déplacé en dehors des réunions pour résoudre tous les petits problèmes.

LIAISON LE BOURG/LA LOGE :

Suite à une décision du Conseil prise à l'unanimité en Octobre 2007, la commune de Dompierre les Eglises a décidé de raccorder au Syndicat d'eau COUL EAU. Cette adhésion a nécessité d'importants travaux.

Le Syndicat COUL GART présidé par Monsieur LACHAUD a d'abord réalisé et financé une nouvelle



Municipal,
commune
se
GART

EAU,
tout
canalisation

d'eau depuis un village de la commune de Saint Hilaire-la-Treille jusqu'à Viville pour permettre le raccordement de notre commune.

Ensuite les travaux consistaient à renforcer une conduite PVC, diamètre 63 par une conduite PVC 110, entre le bourg de Dompierre et La Loge. A ce niveau un groupe de surpression 5m³/heure a été installé ; la différence de niveau entre les réservoirs de Viville et de Lavalette-Montavie étant trop faible pour une alimentation gravitaire. La maîtrise d'œuvre de ce projet a été assurée par la DDAF de Limoges, Messieurs PEYRAUD et BEGUIER. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SADE-HALARY concernant les canalisations pour un coût de 231 583,97 € TTC. et la construction du surpresseur a été réalisée par la SAUR. pour un coût de 36 262,55 € TTC.

Le projet a été subventionné à hauteur de 40% du coût HT.

Je tiens à remercier le Conseil Général, Madame PEROL-DUMONT et Monsieur Jean-Claude FAUVET pour leur soutien financier indispensable à notre commune.

REMPLACEMENT DES CANALISATIONS EN FONTE :

1) *DE LA PLACE DE L'EGLISE* : pour un montant de 4 725.21 € TTC.

2) *DE LA RUE DE LA BASCULE* : avec reprise de branchements sur canalisation et pose de regards de compteur pour un montant de 3 465.60 €. TTC.

Les travaux ont été effectués par la société SAUR.

MISE AUX NORMES DU RACCORDEMENT AU TOUT A L'EGOUT

Les parcelles constructibles, le local des cantonniers, un branchement pour une maison.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise COURCELLE pour un montant des travaux de 8 917,31 € TTC.

RENFORCEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

A l'entrée ouest du bourg, sur la voie communale N°5 (route du local des cantonniers) le réseau d'eaux usées a été renforcé.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COURCELLE, pour un montant de 9 428,09 € TTC.

Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 40 % de la dépense H.T.

L'entreprise DESMARAIS est intervenue pour l'emploi d'un brise roche pour un montant de 2 990,00 € TTC.

CREATION DE CANIVEAUX

Des caniveaux ont été réalisés sur la voie communale N°5 (route du local des cantonniers) pour un montant de 17 071,70 €. TTC. Les travaux ont été effectués par l'entreprise COURCELLE. Le Conseil Général a subventionné le projet à 55 % soit la somme de 7 865 €.

Tarifs de l'eau

Malgré tous les travaux effectués, nous avons pris la décision de ne pas augmenter le prix du m³ d'eau. L'abonnement a été modifié de 4.85€, la taxe d'assainissement a augmenté de 0.10 €.

Tarif	par	m3	1.50	euros
d'eau.....			43.00	euros
Abonnement.....			0.90	euros
Tarif de la taxe d'assainissement par			0.138	euros
m3.....			0.108	euros
Tarif de la redevance pollution domestique par			0.039	euros
m3..				
Tarif de la redevance réseau de collecte par				
m3.....				
Tarif de la redevance prélèvement d'eau par				
m3.....				

Les tarifs ci-dessus sont acceptés à l'unanimité par les Membres présents.

REALISATIONS 2010

(Budget communal)

Voirie communale 2010 :

Après mise en concurrence de l'entreprise Desmarais et du Syndicat de Voirie de Bessines sur Gartempe, pour la réalisation des enduits bicouche dans 4 villages, l'entreprise Desmarais a été retenue par le Conseil Municipal pour les village de « le Peu » 2561,83 €, « les Faites » 3918,09 €, « Treiffeix » 3955,77 € et le Syndicat de Voirie pour le village de « Lavalette Montavie » 4170,45 €. Ces travaux ne seront réalisés qu'au printemps 2011.



Construction d'un garage :

Sur la parcelle achetée à la famille LEGER, un garage avec eau et électricité a été construit pour le logement locatif de la maison cluzaud. Le montant des travaux s'élève à 5 483.54 € TTC.

Eclairage public :

Dans la séance du Conseil Municipal du 11 septembre 2010, il a été décidé de mettre une lampe supplémentaire au village de Treiffeix et une autre au village de Champagnat. Le Syndicat d'Energie de la Haute-Vienne a été désigné comme maître d'œuvre. Le coût de ces travaux s'élève à 1374.47€ T.T.C pour Treiffeix et 611.71€ T.T.C pour Champagnat. Les travaux sont subventionnés à hauteur de 30% sur la pose et 50% sur la fourniture des lampes.

Automatisme des cloches :

Suite à la vétusté des moteurs de volée datant de 1886, il a été nécessaire de les remplacer. Le moteur de volée de la cloche 1 a été remplacé pour un montant de 1661.24 € T.T.C. Le moteur de volée de la cloche 2 a été remplacé pour un montant de 1589.48 € T.T.C.

Mur de soutènement du presbytère :

Le mur de soutènement du presbytère a été rénové par l'entreprise PAILLER Pascal pour un coût de 9364.68 € T.T.C.

Travaux étang du camping municipal :

Le curage de l'étang a été effectué par l'entreprise Roche de Saint-hilaire la Treille pour un montant de 15 500€ T.T.C

Agrandissement du cimetière :

Les parcelles nécessaires à cet agrandissement ont été achetées. Un avis hydrogéologique est en cours, une étude pour ce projet sera réalisée par Monsieur GEHL.

Réhabilitation d'un bâtiment communal en logement locatif « rue de la mairie ».



Après l'acquisition de la maison FILLEUX, il a été décidé de transformer ce bâtiment en logement locatif. Suite à l'ouverture des plis, le 29 janvier 2010, les entreprises suivantes ont été retenues avec 8 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 ABSTENTION.

LOTS	Désignation des lots	Entreprises	Montant H.T.
Lot N° 1	Gros Œuvre	SARL GERMANAUD	45 647.40 €
Lot N° 2	Charpente Couverture Zinguerie	SARL GERMANAUD	18 671.20 €
Lot N° 3	Menuiseries bois	AUDIER	16 632.47 €
Lot N° 4	Plâtrerie - isolation	ROUFFIGNAC	9 295.50 €
Lot N° 5	Electricité – Chauffage - VMC	SARL LETANG Jean- Paul	8 768.00 €
Lot N° 6	Sanitaire - Plomberie	SAS Ets MOREAU Jean	5 383.66 €
Lot N° 7	Carrelage - Faiënce	MESMIN Jean- Noël	7 219.80 €
Lot N° 8	Peintures- Revêtement muraux	PAILLIER Jean-Marc	6 205.69 €
		TOTAL H.T.	117 823.72 €

La procédure de passation choisie pour le marché est une procédure adaptée.

Acquisition de matériels divers :

- Nettoyeur haute pression Karcher pour un montant de 1236,66 € T.T.C
 - Remplacement de la chaudière au logement du Beauvert N°17 pour un montant de 3567,04 €
 - Acquisition d'un ordinateur pour le secrétariat pour un montant de 1720,00 € T.T.C
 - Acquisition d'une vitrine d'affichage extérieure pour un montant de 500,88 € T.T.C
 - Acquisition d'un tableau numérique pour l'école pour un montant de 4185,00€ T.T.C, subventionné à hauteur de 50% sur le H.T (3499,16 €) dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement (Etat).
 - Acquisition d'un dispositif de salage :
 - lame de déneigement pour un montant de 5429.84 € T.T.C
 - distributeur de sel pour un montant de 3241.16 € T.T.C
- Ca matériel a été subventionné à hauteur de 45% sur une base de 7000 € H.T par le Conseil Général de la Haute-Vienne.

Acquisition et vente de terrains :

Pour la réalisation de la station d'épuration au village de Cros, la commune a acheté à Monsieur PAGNAT Roger, la parcelle cadastrée section YE N° 95 D'une superficie de 4000 m².

Acquisition de la parcelle section ZL N°16 à la famille POMMIER, d'une superficie de 1500 m², parcelle revendue à Monsieur HERRERO Florent pour construction d'une maison.

Vente de la parcelle cadastrée section ZC N° 167 à Monsieur et Madame BAZIN Gérard,
D'une superficie de 1047 m², pour construction d'une maison.

Vente de la parcelle cadastrée section ZC N° 166 à Monsieur BILGER David, d'une superficie de 2271 m², pour la construction d'une maison.

NOUVEAU SUR LA COMMUNE



Le Père Laurent GOUNEAU a célébré une messe devant une nombreuse assemblée (plus de 100 personnes), le dimanche 29 août 2010 à 10 h30, à l'oratoire de notre Dame de la Paix, à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la 1^{ère} messe célébrée à la chapelle du Couret en 1940. Cette chapelle est toujours fleurie et entretenue par la famille DUCHIRON.

Pour information : Messe en 2011, le dimanche 4 septembre.

EMPLACEMENT D'UN TAXI

Depuis le 1^{er} novembre 2010, la SARL LOISEL AMBULANCES, Monsieur Claude TRICARD de Magnac-Laval est autorisé à faire stationner un taxi à l'emplacement N°1 derrière l'église, rue de la Bascule en attente de clientèle. ☎ 05 55 68 61 60.



COURS DE DANSE :

Initiation aux danses traditionnelles (polka, mazurka, scottish, bourrée, andro, cercles...)

A 20h45

Dans la salle communale le 2 mars 2011 et le 23 mars 2011-01-21

Les deux premières séances sont gratuites puis 1€/personne/séance.

Ouvert à tous. Il n'est pas indispensable de venir en couple.

Rens.: 05.55.60.67.31

Cérémonie du 4 juin 2010 : Rassemblement franco-britannique



Nous venons de déposer au Monument aux Morts, chacun une gerbe en présence du lieutenant Gordon, pour rendre hommage à tous ceux qui se sont battus pour notre liberté.

C'est avec un grand plaisir de recevoir ce groupe de cadets militaires anglais sur notre camping, et j'espère que leur séjour parmi nous, leur a permis de découvrir notre région.

Combien il était important de faire connaître à tous ces jeunes soldats, tous les sites historiques de la guerre et de la résistance. Je tiens à remercier Monsieur Jean-Claude Fauvet, Conseiller général, Vice-président Départemental de l'ANARC d'être parmi nous et de vous avoir accompagnés sur les sites historiques.

Nos amis britanniques sont venus en France à nos

côtés pour combattre le nazisme. Cette amitié franco-britannique a continué et même depuis quelques années, nos Amis ont choisi notre village pour s'établir et profiter du calme, de l'espace et de la verdure.

Depuis 1996, nous pouvons compter environ 62 familles britanniques.

20 familles sont en résidence principale dont Monsieur et Madame Unthank, au village des Combes, dont le fils est parmi les jeunes cadets de sa majesté.

HOMMAGE AUX ANCIENS COMBATTANTS



Le 7 août 2010, dans la maison des loisirs, nous avons mis à l'honneur 4 Anciens Combattants de la seconde guerre mondiale, Messieurs **BLONDET** André, **DUCHIRON** Octave, **FAUVET** Lucien, **LEGRAND** Fernand.

La commune leur a remis un diplôme d'honneur, avec la médaille de Dompierre les Eglises.

Madame le Maire a donné lecture de la lettre de Monsieur **FALCO** Hubert, secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants. C'était un honneur pour Madame le Maire de leur remettre ce diplôme et de les remercier pour la commune et pour la France.

Le Maire et les Membres du Conseil Municipal, ont partagé le verre de l'amitié avec les Anciens combattants et leur famille.

CEREMONIES COMMEMORATIVES DU 8 MAI ET 11 NOVEMBRE 2010

Je tiens à exprimer au nom du monde combattant toute ma reconnaissance pour la présence du conseil municipal, de la population, des élèves aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre, pour ce geste de solidarité inter génération.

LES CENT ANS DE MADAME RICHARD

Le samedi 11 décembre à 15 heures,
Madame le Maire et son Conseil Municipal se
anniversaire



sont réunis à la salle communale de Dompierre les Eglises pour célébrer le 100^{ème} de Madame Yvonne Richard, entourée de sa famille et de ses amis.

Traverser tout un siècle, quelle chance et que d'événements heureux et malheureux :

- De la chandelle à l'électricité
- Du tramway au T.G.V
- Du petit avion au super sonique
- De la radio à Internet, etc...

Yvonne Lachaize est née le 9 Décembre 1910 aux Tourettes de Chateauponsac. 3^{ème} d'une famille de 11 enfants, ses parents étaient agriculteurs. Elle a fréquenté l'école de Chateauponsac jusqu'à l'âge de treize ans.

Ensuite elle est restée à la maison pour aider sa mère à s'occuper de ses plus jeunes sœurs.

A 23 ans, elle est partie à Paris travailler.

En 1936, elle rencontre son futur mari, Joseph Richard à un bal du limousin. Le 23 juillet 1938, leur mariage a été célébré dans le 18^{ème} arrondissement. En 1939, la guerre est arrivée et Yvonne est restée séparée pendant 5 ans de son mari qui avait été fait prisonnier.

En 1946, leur fille Annie est née. Yvonne restera à la maison pendant dix ans pour élever sa fille, ensuite elle travaillera dans divers emplois jusqu'à sa retraite.

Cette retraite, Yvonne et Joseph viendront la passer dans le Limousin. Il y a plus de quarante ans, Yvonne et son mari achetèrent des bâtiments à rénover dans le village de Champagnat où résident sa plus jeune sœur et son beau-frère André Blondet.

Après 70 ans de vie commune, Joseph, son mari, décède en 2009.

Depuis octobre 2008, Yvonne bénéficie de deux

employées de maison : christine JAMMET qui vient deux heures par semaine et Maryse DAYHOT qui vient les nuits quand Annie, sa fille, s'absente.

Grâce aux soins chaleureux de sa fille Annie et avec l'assistance de l'association des personnes âgées, Yvonne peut se permettre de nourrir quelques beaux espoirs, elle a la santé et aussi beaucoup de mémoire.



SORTIE DES ADOLESCENTS

Pour la 6^{ème} année consécutive, la commune a offert aux adolescents une sortie au Futuroscope.

Cette sortie s'est déroulée le mardi 21 décembre 2010; 15 adolescents ont répondu présents, ils étaient encadrés par 3 conseillers.

Le transport des adolescents était assuré par les Ets MOREAU du Dorat.

MARCHE DE NOEL

Le Comité des Fêtes de Dompierre, soutenu par la municipalité, a donc réalisé son premier marché de Noël à sa façon, en un après-midi prolongé jusqu'à 22 heures.

Sur la place de l'Eglise, parfaitement bien décorée, plusieurs rangées d'abris ont été occupées par une trentaine de commerçants proposant tout ce dont on pouvait avoir besoin. Le public est venu en continu faire ses achats.



L'accueil était chaleureux grâce à de charmantes dames qui offraient du vin chaud et des brioches. Le Père Noël était présent avec une hotte remplie de bonbons qu'il distribuait bien généreusement aux petits et même aux grands.

Ecole de Dompierre les Eglises

Cette année, à l'école de Dompierre les Eglises, nous sommes 19 élèves. Nous sommes 8 CM1 (Jhai, Amandine, Morgane, Fabrice, Nellie, Rebecca, Damien, Rémy) et 11 CM2 (Lewis, Jules, Amie- Louise, Mathieu, Amélie, Ophélie, Adrien, Mickaël, Florian, Cyril, Saskia).



Tout au long de l'année, nous allons travailler autour de différents projets :

- Mise en place d'un blog (<http://blogs.crdp-limousin.fr/87-reseau-nord-haute-vienne/>). Ce blog nous permettra de tisser un lien entre les écoles du réseau Nord en informant les autres élèves des activités menées en classe.
- Cette relation entre les écoles du réseau sera également entretenue par des rencontres sportives qui ponctueront l'année (Cross, rencontre athlétisme, rencontre du réseau...)
- Nous avons également la chance de pouvoir nous rendre à la piscine de la Souterraine tous les lundis jusqu'aux vacances de Noël.
- Nous participerons à deux concerts JMF (Jeunesse Musicale de France) au cours des mois de novembre et de mars.
- Nous aurons peut-être la chance de rencontrer un auteur, Max Ducos et de correspondre avec une autre classe de Haute-Vienne grâce à des lectures partagées autour du théâtre.
- Cette année, nous participerons à une classe de découverte du patrimoine. Celle-ci aura lieu du 16 au 19 mai à Eymoutiers. Pendant ces quatre jours, nous assisterons aux animations du Pays d'art et d'Histoire : découverte de l'organisation paysagère et architecturale de l'espace rural, du patrimoine pelaud, balade sur le circuit du chemin des poètes, découverte d'un savoir-faire : la fabrication du papier au Moulin du Gôt etc.

Comme tous les ans, l'année sera ponctuée de moments communs avec l'école de Saint Léger Magnazeix .Ainsi, nous accueillerons les élèves de l'école pour partager notre repas de Noël et nous fêterons tous ensemble le carnaval en février. L'année se terminera comme tous les ans par une fête d'école, commune aux deux écoles, le vendredi 24 juin durant laquelle nous vous attendons très nombreux !

Nous remercions la municipalité de Dompierre les Eglises pour son soutien et son aide financière sans laquelle nous ne pourrions réaliser tous ces projets et partir en classe de découverte. Nous tenons aussi à souligner que grâce à cette implication, l'école de Dompierre les Eglises est maintenant dotée d'un TBI (Tableau blanc interactif).

Après cette brève présentation de notre école et de nos projets, nous profitons de ce bulletin pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2011 !

REPAS DES ECOLES DU R.P.I. SAINT LEGER/DOMPIERRE

Le 17 décembre 2010, dans la salle des fêtes de Dompierre les Eglises 60 enfants, accompagnés de leur instituteur, de Madame DEMOUSSEAU, Maire de Saint Léger Magnazeix, de Madame POULIDOR, Maire de Dompierre les Eglises ainsi que le personnel des écoles ont partagé le traditionnel repas de Noël, préparé par Alexandra, Maryse, Jacqueline, aidées de Claudette et Colette.

Vers 14h30, le Père Noël est arrivé et a distribué aux enfants des chocolats et des cadeaux.

Ensuite les enfants guidés par leur instituteur, ont interprété des chansons de Noël en français, anglais et même en allemand.

Quelle agréable journée festive et conviviale.



DOMPIERRE DE FRANCE

Petit rappel....

En 1996, organisation de l'assemblée générale,

En 2001 organisation de la fête traditionnelle des Dompierre de France,

En 2008, sur la proposition de Monsieur Bouligand, Dompierre les Eglises acceptait d'organiser un pique-nique le 13 septembre avec 6 autres

Dompierre.

Puis.....

Le samedi	24
juillet et	le
dimanche	25



juillet 2010 a eu lieu à dans notre commune

le 15ème rassemblement des DOMPIERRE DE France, le Conseil Municipal, le Comité des fêtes et

moi-même, ont été heureux d'accueillir les cousins et cousines.



13 Dompierre sont présents :

Dompierre sur Yon (Vendée),
Dompierre (dans l'Orne),
Dompierre sur Mer et
Dompierre sur Charente

(Charente maritime), Dompierre les Ormes et Dompierre sous Sanvignes (Saône et Loire), Dompierre (Vosges), Dompierre (Oise), Dompierre sur Helpe (Nord), Dompierre du chemin (Ille et Vilaine), Dompierre sur Mont (Jura), Dompierre aux Bois (Meuse), Dompierre les Tilleuls.



Samedi, après l'arrivée de tous nos Dompierrois, les olympiades se sont déroulées tout l'après

midi, jusqu'à 18 heures. Chaque Dompierre a été présenté par l'animateur humoristique Yves DESAUTARD, ensuite les discours des Elus ont clôturé la cérémonie.

Vers 19 heures, 300 convives se sont retrouvés à l'apéritif autour d'un buffet copieux.

Le repas du soir a été préparé et a été servi par le traiteur Larraud Fabrice et toute son équipe.

La soirée a été animée par l'orchestre « ambiance cristal »

Vers minuit, le feu d'artifice de « AUTERIE ARTIFICES » a été tiré par Monsieur Bernard Trouvat.

Les Cousins et Cousines ont été hébergés cette nuit pour certains au lycée agricole de Magnac-Laval, pour d'autres chez l'habitant, dans les gîtes, les hôtels, les campings car et les tentes.

Dimanche matin, vers 9 heures un marché des produits du terroir des Dompierre de France avait lieu sur la place de l'église.

Au cours de cette matinée, vous avez pu voir un défilé de vieilles voitures, avec proposition de promenades, ainsi qu'un défilé de vieux tracteurs.



Le club de peintres amateurs de Dompierre les Eglises présentait

ses œuvres dans la maison des loisirs à côté de l'église.

Puis à 11 heures, une messe a été célébrée pour les Dompierre de France.

Je remercie toute l'équipe de bénévoles du Comité des fêtes, tous les employés municipaux, Madame PAILLIER Raymonde, Messieurs AUDIER Didier, PERROT Sylvère, COURCELLE Jean-Louis, Conseillers Municipaux ainsi que tous les autres bénévoles de la commune, sans oublier nos amis anglais, de s'être investi de tout cœur pour la réussite de ce rassemblement.

L'objectif de ces rencontres est de communiquer sur la vie de chaque commune, de rassembler leurs habitants et d'échanger des idées. Aujourd'hui les Dompierre de France, présidé par Monsieur Jean-Pierre GOUIN ; c'est un peu comme une grande famille, d'ailleurs on s'appelle « cousins et cousines ».

Amis visiteurs, amis de Dompierre, je suis heureuse et fière de vous avoir reçu en ce week-end.

ASSEMBLEE GENERALE DU 16 OCTOBRE 2010 A DOMPIERRE de l'OISE

Sur convocation du 17 septembre 2010, les membres de l'association des Dompierre de France se sont réunis en Assemblée Générale le 16 octobre 2010 à 14h15 à Dompierre de l'Oise. C'est la 4^{ème} fois que les Dompierre de France sont accueillis dans l'Oise pour leur Assemblée Générale et c'est aussi la 4^{ème} fois qu'Annie BLANGY, Maire de Dompierre nous reçoit, la 1^{ère} fois ce fut en 1998 puis en 2003, en 2004 je lui ai un peu forcé la main pour que la première assemblée que je présidais soit dans le Dompierre où je m'étais fait adopter.



Merci à toi et à toute l'équipe municipale de nous recevoir.

Merci, cher Patrice FONTAINE, notre Conseiller Général, d'être avec nous pour notre 17^{ème} Assemblée générale je sais combien cette activité des Dompierre de France retient ton attention ainsi d'ailleurs que celle d'Olivier DASSAULT, notre député, qui me le dit dans un courrier qu'il m'a adressé pour me remercier du livre des Dompierre que je lui avais remis.

Merci aussi à notre Président d'honneur, Jean PROST, d'avoir eu l'idée géniale de rassembler les Dompierre.

Cette année sont présents 11 Dompierre : Dompierre aux Bois, Dompierre du chemin, Dompierre les Eglises, Dompierre sur Helpe, Dompierre sur mer, Dompierre Oise, Dompierre orne, Dompierre les Ormes, Dompierre sous Sanvignes, Dompierre sur Yon. 5 Dompierre ont adressé un pouvoir Dompierre Vosges, Dompierre sur Charente, Dompierre sur Mont, Dompierre les Tilleuls et Dompierre Allamont, Dompierre Becquincourt, présents et pouvoir représentent 16 Dompierre sur les 23 Dompierre de France, le quorum est atteint, nous pouvons délibérer et sans tarder je déclare ouverte la 17^{ème} Assemblée Générale des Dompierre de France.



Désignation de deux scrutateurs :

Madame Monique PALLATIER (Dompierre sur Yon) et Monsieur Patrick COUSIN (Dompierre aux Bois) sont désignés à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 10 septembre 2009 à Dompierre les Ormes

Le compte-rendu a été adressé à tous les Maires des Dompierre de France présents ou non à cette Assemblée générale en date du 26 octobre 2009, ainsi qu'aux représentants des associations locales et aux membres du Conseil d'Administration.

Il est approuvé à l'unanimité.



Rapport financier et point sur les cotisations

Monsieur Serge LIETARD, Trésorier de l'association nationale, remet à chacun l'état de la trésorerie du 18/09/2009 au 16/09/2010, celui-ci présente un solde positif de 18 982,72 €, compte tenu du versement d'une subvention pour l'Assemblée Générale 2009 à Dompierre les Ormes, de 300 €. Et d'une subvention à Dompierre les Eglises pour la fête nationale, et du versement des cotisations par 16 Dompierre d'un total de 1906,22 €. Monsieur serge LIETARD fait remarquer que la somme de 5 023,85 € sur le compte courant est peut-être trop importante, et suggère de verser 2 500 € sur le livre bleu. L'Assemblée, après approbation, lui en donne l'autorisation.

Les comptes sont approuvés par l'Assemblée.

Compte-rendu de la fête nationale à Dompierre les Eglises des 24 et 25 juillet 2010

Le Président félicite les représentants de Dompierre les Eglises présents pour la réussite de cette fête.

Madame POULIDOR, Maire de Dompierre les Eglises, nous a reçus dans une ambiance conviviale et les jeux ont obtenus un grand succès. La date de la fête étant aussi celle de la fête communale a permis à la soirée de s'achever par un superbe feu d'artifice offert par la Municipalité.

Monsieur Pierre BRETON et monsieur Daniel BAIGE insistent sur l'effort considérable fait par la Commune et par la participation de tous les habitants pour recevoir 173 personnes de l'extérieur auxquelles se sont ajoutés 127 personnes de Dompierre les Eglises.

Le compte-rendu financier du comité des fêtes plus celui de la municipalité ont affiché un déficit de 3 423,17 €.

Rapport moral du président

En 2010 nous avons eu le plaisir de nous retrouver le 24 juillet à Dompierre les Eglises, pour notre fête annuelle. Je tiens à remercier Madame POULIDOR et toute son équipe de Dompierre les Eglises pour la qualité de ce rassemblement, ils n'ont pas ménagé leur peine mais la réussite était là.

Confirmation du calendrier des fêtes nationales et des assemblées générales

2011 ; Fête nationale à Dompierre sur Helpe, les samedis 20 et dimanche 21 août.

Monsieur Serge LIETARD précise que la fête se fera sur le site de Dompierre sur Helpe, mais le repas du samedi soir aura lieu à Avesnes sur Helpe où le Maire a loué une salle. Il est prévu la réservation de 120 lits au lycée hôtelier, en chambres à 2 lits, et 40 personnes seront logées chez l'habitant. Le dimanche midi des plateaux repas seront servis à Dompierre sur Helpe. Un service de navette par car devrait être prévu.

L'envoi des documents avec les prix va être fait rapidement et les réponses devront parvenir au plus tard fin mai 2011.

2011 : Assemblée générale à Dompierre sous Sanvignes

Elle se tiendra aux environs du 15 octobre, le logement est prévu chez l'habitant
Mais pourra être élargi à l'hôtel dans un rayon de 10 km.

2012 : Pas de fête nationale, mais Assemblée Générale à Dompierre sur yon

2013 : Fête nationale à Dompierre les Ormes pour les 20 ans de l'association nationale.

2013 : Assemblée Générale à Dompierre les Tilleuls.

2014 : Année des élections municipales, rien n'est encore décidé.

Le président constatant que l'ordre du jour est épuisé, lève la séance à 18 h et Madame Annie BLANGY, Maire de Dompierre invite les participants à se retrouver autour du verre de l'amitié.

Monsieur Jean-Pierre GOUIN

Le Président.

ASSOCIATION

Comité des fêtes

Le Président ainsi que le bureau et les membres du Comité des Fêtes vous présentent tous leurs Vœux pour l'année 2011. En 2010, nous avons fait une très bonne année.

Le 26 avril le loto a été réussi, beaucoup de participants sont venus passer la journée pour essayer de gagner un lot, cette année encore c'était un superbe loto.

La pétanque de fin juin à début septembre a fait une moyenne de 40 équipes tous les vendredis soirs, très bonne saison. Cette année, nous avons récompensé encore une fois une personne très assidue qui était là tous les vendredis soirs, ainsi qu'une équipe féminine. Un trophée a été remis à chacun.

Tous les ans, nous faisons en sorte que ce soit des personnes différentes, nous regardons que ce soit des joueurs ou joueuses qui viennent régulièrement, de quelle commune que ce soit.

Octobre, concours de belote moyen. C'était la première fois que nous en faisons un, peut-être à recommencer en 2011 ?

Pour la fête des Dompierres de France, nous participé activement avec Madame le Maire et une partie du conseil municipal.. Merci à tous nos bénévoles. Nous n'avons eu que des compliments des Dompierres présents ce jour là. Nous remercions tous les anglais qui ont participé à la pétanque tous les Vendredis soirs. Merci à tous et que cela continue.

DATES A RETENIR POUR 2011

10 AVRIL : loto

24 JUIN au **25 SEPTEMBRE** : pétanque

31 JUILLET : fête à définir

31 DECEMBRE : réveillon.

Le Président,

Daniel BAIGE

Amicale Sourire d'Automne

La présidente ainsi que tous les membres du bureau vous présentent ses vœux pour l'année 2011. Que celle-ci vous apporte, ainsi qu'à votre famille, joie, bonheur, surtout une bonne santé.

Nous comptons 107 adhérents, malheureusement, il y en a qui s'en vont.

L'année 2010 a été une très bonne année. Au mois de juin, nous sommes allés au canal de Briare, très belle promenade avec repas sur la péniche (car plein). Au moins de septembre, voyage à l'Ange Bleu à Bordeaux. Très beaux spectacles, encore une fois, car plein. Nous avons même des personnes de Montmorillon qui nous attendaient là-bas pour assister au spectacle. En tant que présidente, je tiens à dire un grand merci à nos amis anglais qui répondent toujours présents à toutes mes manifestations.

Le dimanche 5 Décembre, aura lieu le repas de fin d'année, j'espère que nous aurons autant de monde que l'année dernière.

Tous les jeudis, une quinzaine de personnes se réunit pour discuter, jouer aux cartes ou au scrabble. Notre trésorière leur fait toujours un petit goûter. Merci à elle.

Si certaines personnes veulent adhérer à notre club, s'adresser à la présidente.

DATES A RETENIR POUR 2011

8 JANVIER : galettes des rois

26 MARS : Sortie au zénith, Age tendre et tête de bois.

25 MAI : voyage à Salers (Cantal)

Au mois de Septembre une sortie qui n'est pas encore définie, nous vous tiendrons au courant.

La Présidente,

Josette PLOY

A.C.C.A.

Je profite de ce samedi matin enneigé pour écrire ces quelques lignes qui relateront la vie de notre association. La neige de cette nuit nous rappelle que l'hiver approche et qu'il me semble normal que celle-ci blanchisse notre beau paysage limousin.

Par temps de neige, seul le plan de chasse peut-être réalisé. D'un commun accord, nous resterons au chaud ce samedi afin de respecter la faune sauvage.



Cette année, nous constatons une diminution du nombre de chasseurs (52 à 45). Pour diverses raisons, certains ont voulu ne plus reprendre leur permis. Nous respectons leur choix, cependant si l'envie leur revenait l'an prochain, ils seront bien évidemment les bienvenus parmi nous.

L'an passé, nous avons constaté quelques petits problèmes de comportement de certains

chasseurs qui, semble t-il, ne pensaient qu'à leurs intérêts personnels et non pas à l'intérêt collectif. Nous faisons parti d'une association et l'intérêt de tous prévaut sur l'individualisme. Sachez que le conseil d'administration de l'ACCA travaille en ce sens là et qu'il n'en dérogera pas.

Je constate cette année, une très nette amélioration des comportements en général. Que cela dure.

Avec l'organisation des battues des samedis, nous avons régulé bon nombre de sauvagines (renards, martres, fouines, ragondins...). Nous profitons de celles-ci pour réaliser le plan de chasse chevreuils (20 ont été prélevés). Nous avons 22 bracelets à notre disposition. Néanmoins,

nous nous sommes arrêtés à 20, car il nous a semblé que la population soit arrivée à son équilibre et qu'il serait irresponsable de trop prélever. Cette année encore, nous veillerons à adapter nos prélèvements.



La chasse aux sangliers s'est réalisée avec l'AICA de Saint Sornin Leulac/Saint Priex le Betoux et ce pour la 3^{ème} année consécutive (4 sangliers ont été tués sur Dompierre et 5 sur Saint Sornin). Ces animaux provoquent des dégâts considérables sur notre département (accidents de voiture, maïs saccagés, prairies détruites, etc...). Nous devons veiller à minimiser tous ces désagréments notamment en chassant le plus possible. Je note une prise de conscience de tous les territoires qui nous touchent, ainsi des battues sont organisées ensemble. Cela va dans l'intérêt de tout le monde.

Tous les dimanches, chacun de nous va chasser individuellement selon son type de chasse préférée. Régulièrement depuis quelques années, nous avons une bonne population de lièvres. Beaucoup de territoires voudraient avoir autant d'animaux que nous. Continuons à gérer cet animal sauvage comme nous le faisons.



Les faisans et les perdreaux que nous chassons nous donnent entière satisfaction. Cependant nous voudrions progressivement réintroduire des faisans reproducteurs, pour qu'à terme, nous n'en lâchions peu ou plus. Pour ceci, il nous faut construire des volières d'acclimatation sur notre territoire. Un technicien de la fédération de chasse spécialiste en la matière est venu sur le terrain pour étudier notre projet. Nous avons déterminé trois zones adaptées. En réunion de conseil d'administration, nous en avons discuté et nous voulions construire la première au centre de notre territoire sur une partie de notre réserve appartenant à la commune. Malheureusement, nous n'avons pas eu l'accord du conseil municipal pour implanter celle-ci. Sachez que nous ne baisserons pas les bras et que la volière se construira sur cette même zone. Il me semble qu'à l'heure où tout le monde parle de développement durable, d'écologie... il nous semblerait bon de mettre en application toutes ces idées progressistes et de ne pas rester indéfiniment dans de l'immobilisme.

Depuis plusieurs années, bon nombre de membres de l'ACCA souhaiterait avoir un local

de chasse. Après discussion au conseil d'administration, nous avons demandé et fait des propositions à la Mairie. Il semblerait que cela ne soit pas possible de trouver un endroit communal décent ou nous pourrions monter nous même notre propre local. Nous ne demandons pas de participations financières à la commune. Je crois qu'avec un peu plus de réflexions et de bonnes volontés, nous devrions arriver à nos fins.

Comme tous les ans, nos activités annexes ont connu un franc succès. Le concours de belote a réuni plus de 50 équipes et les lots distribués furent appréciés de tous. Notre repas annuel du mois de mars fut comme d'habitude complet (100 convives). Nous terminerons la saison par ce repas qui se veut avant tout convivial.

Je voudrais également remercier tous ceux qui surveillent au long de l'année pour la bonne marche de notre ACCA et plus particulièrement Ludovic Lamant, notre garde et piéteur bénévole qui se dépense sans compter sur notre territoire de chasse afin de résoudre au mieux les problèmes qui se posent tout au long de la saison.

Voilà résumé brièvement l'activité de notre association. Tout le conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2011.

Le président,
Rousseau Michel

Anim'Dompierre,

Notre nouvelle association, s'est créée dans le but de permettre à tout à chacun de participer à l'animation de notre Commune. Les animations ne manquent pas. Nous ne pouvons que féliciter les associations présentes depuis longtemps pour leurs actions tout au long de l'année. Nous n'avons pas la prétention de les remplacer mais d'agir en complémentarité en proposant des manifestations différentes.

Le 19 juin de cette année, nous avons organisé notre première fête estivale. Autour d'une dizaine de producteurs locaux, vous pouviez déguster sur place des produits de qualité grâce aux barbecues, tables et bancs à votre disposition. La soirée s'est prolongée en musique sur le thème des années 80, sans oublier le magnifique feu de Saint Jean sur les bords de l'étang. Malgré une météo défavorable, de nombreux visiteurs se sont déplacés pour participer à cette soirée qui s'est déroulée dans une bonne ambiance.



Nous avons également organisé, en novembre, une soirée paëlla. L'enthousiasme des membres de l'association a permis l'inscription d'un grand nombre de convives (100), ce qui a suffi pour remplir la salle des fêtes.

Nous n'avons donc pas diffusé de communication sur cette animation. A l'avenir, nous essaierons de trouver une solution pour élargir le nombre de participants.

Pour 2011, nous avons actuellement prévu deux manifestations ;

- au printemps un repas,
- en août, une manifestation estivale à laquelle nous joindrons les producteurs locaux. Nous espérons bénéficier d'une météo plus clémente et attirer les touristes présents dans notre région.

Merci à tous les membres de l'association pour leur dévouement. Ensemble nous vous souhaitons une heureuse année 2011.

Les portes d'Anim'Dompierre sont ouvertes à toutes et tous, A BIENTOT.

Le Président, Olivier BLONDET

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

Le bureau et les membres de l'association foncière de remembrement vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2011.

Séance du Conseil d'Administration du 5 février 2010

* Vote du compte administratif 2009

Section de fonctionnement :

Dépenses : 19 817.87 €.
Recettes : 11 139.17 €.
Déficit de fonctionnement - 8 678.70 €.

Section d'investissement :

Dépenses : 1 305.44 €.
Recettes : 1 305.97 €.
Excédent d'investissement : + 0.53 €.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité par les membres présents.

* Vote du budget primitif 2010

Section de fonctionnement

Dépenses : 18 348.00 €

Recettes : 18 348.00 €

Section d' Investissement

Dépenses : 1 377.00 €

Recettes : 1 377.00 €

Le budget primitif 2010 est adopté à l'unanimité par les Membres présents.

Séance du conseil d'administration du 1^{er} décembre 2010

**** Tarif de la taxe de remembrement pour l'année 2011***

Le prix de la taxe reste inchangé (4 €. L'hectare)

Vente de chemins

- Vente à Monsieur MARZET Jean-Pierre, d'une partie du chemin N°19 cadastré section ZD N°72 (de la route départementale N°61 jusqu'à la limite de sa parcelle et de la parcelle de Madame DUCOURTIOUX.) situé au village du Mas. Le prix de vente est fixé à 457 €. l'hectare, la surface reste à déterminer et les frais de géomètre et d'acte de vente seront à la charge de Monsieur Marzet Jean-Pierre.

- Vente à Monsieur MARZET Jean-Pierre du chemin N° 136 cadastré section ZK N° 48 situé au village de Lavaud. Le prix de vente est fixé à 457 €. l'hectare, les frais d'acte seront à la charge de monsieur MARZET Jean-Pierre.

Travaux réalisés en 2010

- Réapprofondissement d'un chemin de remembrement au village de Cros pour évacuation des eaux de ruissellement : travaux réalisé par l'entreprise COURCELLE, pour un montant de 1 161.32 €. T.T.C.
- Débroussaillage des chemins pour un montant de 914,70 € (réalisé par les Agents Communaux Stéphane et Vincent).
- Entretien divers des chemins pour un montant de 330.95 €. (entreprise DESMARAIS)
Tout venant sur divers chemins + location tracto-pelle pour un montant de 5 533.31 €. (entreprise DESMARAIS)

Liste des chemins concernés par les travaux :

- chemins de Lavalette-Montavie
- chemin de la nationale n°942 vers les Faites
- chemins de Lavauzelle
- chemin du Bourassat vers Debaillade
- chemin de La Loge
- chemin du Grand Montbraud
- chemin de la route de Magnac-Laval à Cros
- chemin de Cros vers le château d'eau
- chemin de Villétrand vers le Puymarchoux.

Important : Certains chemins de l'AFR peuvent être vendus si les propriétaires sont riverains. Pour tous renseignements merci d'adresser une demande au Président (à la Mairie).

Le Président,
Gérard BLONDET.

REPAS COMMUNAL DES AINÉS

C'est dimanche 7 février 2010
que



Michèle poulidor, maire
entourée des conseillers

municipaux, accueillait les
personnes âgées pour le repas
annuel. 82 convives se sont
retrouvés à la salle des fêtes
pour déguster le succulent repas
concocté par le traiteur M.
Brulé et son équipe de Bellac.
Notre amie anglaise, Jane
Quick, nous a interprété
quelques
morceaux



de
musique pour animer l'apéritif.
Une journée placée sous les
signes de la convivialité et de la
bonne humeur.

TARIFS 2010

Salle communale

du 1er mai au 31 octobre.....	150,00	euros
du 1er novembre au 30 avril.....	170,00	euros
Vin	80,00	euros
d'honneur.....	150,00	euros
Caution pour la période du 1 ^{er} mai au 31 octobre.....	170,00	euros
Caution pour la période du 1 ^{er} novembre au 30 avril.....		

Cantine

Repas enfant.....	1,80	euros
Prix d'un repas adulte (personnel communal et enseignants).....	3,60	euros

Garderie scolaire

Prix de la garderie du matin.....	1,00	euros
Prix de la garderie du soir.....	1,00	euros

Cimetière

Prix de la concession.....	25,00	euros le m ²
----------------------------	-------	-------------------------

Gîte rural

Saison	Dates	Tarifs	
Très haute saison	du 24 juillet au 21 août	360	euros
Haute saison	du 03 juillet au 24 juillet du 21 août au 28 août	300	euros
Moyenne saison	du 03 avril au 03 juillet du 28 août au 25 septembre <i>Vacances Toussaint et Noël</i>	200	euros
Basse saison	Autres périodes + vacances de février	180	euros

Week-end	du vendredi soir à partir de 16 heures au dimanche soir jusqu'à 16 heures	120	euros

Tarifs Camping « Le Dompierre »

Adulte.....	2,00	euros
Enfants de 4 à 14 ans.....	0,50	euros
Tous véhicules (V.L., moto).....	1,50	euros
Caravane.....	1,50	euros
Camping car.....	2,00	euros
Tente.....	1,00	euros
Branchement caravane.....	2,00	euros
Garage mort, saison forfait.....	25,00	euros
Garage mort, hors saison, forfait mensuel.....	15,00	euros

Droit de Pêche

Carte pour une demi-journée.....	3,25	euros
Carte pour une journée.....	4,60	euros
Carte à la saison (1 ^{er} mai au 31 octobre).....	38,12	euros

INFORMATIONS

Carte grise

Pour un dossier de demande de carte grise vous pouvez vous adresser à la Mairie.

La mise en œuvre du nouveau système des immatriculations est entrée en vigueur le jeudi 15 octobre 2009 pour les véhicules d'occasion.

Le nouveau système SIV générant un supplément de taxe pour frais d'acheminement d'un montant de 2 € 50. Ce montant devra s'ajouter au tarif en vigueur des cartes grises, augmenté des frais de gestion de l'ANTS d'un montant de 4 € et de l'éventuelle écotaxe.

Le service des cartes grises délivrera uniquement un certificat provisoire d'immatriculation valable un mois transmis à leur domicile dans la mesure où le dossier comprendra une enveloppe à leur nom et adresse et affranchie au tarif simple.

Un certificat d'immatriculation définitif leur sera adressé sous huitaine par l'Agence Nationale des Titres sécurisés (ANTS).

Pièces à fournir :

- Compléter une demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule.
- Certificat de vente.
- Carte grise barrée, marquée « vendu le » signée.
- Pièce d'identité (photocopie du permis de conduire, carte d'identité en cours de validité).
- Un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois).
- Une enveloppe libellée à votre adresse et timbrée au tarif simple.
- Chèque de paiement à l'ordre du Trésor Public (sauf pour un changement de domicile = gratuit).
- Certificat de non-gage pour une acquisition hors département.

Carte nationale d'identité

Pièces à fournir :

- Un extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la Mairie du lieu de naissance).
- 2 photos d'identité faites chez un photographe agréé dimension des photos hauteur 45 mm et largeur 35 mm.
- Un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois).
- Le demandeur doit se présenter en personne à la Mairie (pour prise de l'empreinte et signatures du formulaire de demande).
- En cas de divorce fournir le dispositif du jugement de divorce.
- Document prouvant la nationalité française.

- La demande de carte d'identité est gratuite, son renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 euros si l'ancienne carte ne peut être présentée.



Maison du Département Haut-Limousin

22 Rue Camille Grellier
87190 MAGNAC-LAVAL

☎ 05.55.60.11.10 - ☎ 05.55.60.11.49

21

E-mail : mdd-hautlim@cg87.fr

Antenne de Bellac

2 Place Carnot - 87300 BELLAC

☎ 05.55.60.86.20 - ☎ 05 55 60 86

MAISON DU DEPARTEMENT HAUT LIMOUSIN		
Coordonnateur	Christian PRINCIPAUD	
Secrétariat	Liliane DAVID	
Secrétariat antenne de Bellac	Valérie DUVAL	
SERVICES DU DEPARTEMENT		
Technicien Aide aux Communes	Denis CZOCHARA	Tous les jours à Magnac Laval
Animatrice Activités - Emploi	(en cours de recrutement)	Sur RV à Magnac Laval et Bellac
Chef de Projet Vie Associative	Laure SAUTOUR	Sur RV à Magnac Laval et Bellac
<u>Antenne MSD MAGNAC</u> Assistantes Sociales	Solène GAUTHIER Camille RIAUSSET	Lundi et Mercredi de 9 h 30 à 12 h Vendredi de 9 h 30 à 12 h sur RV
Référente Gérontologique	Michèle FOUGERAS	
PARTENAIRES EXTERIEURS		
ORGANISMES	INTERVENANTS	PERMANENCES
CCI	Monique BOSSELUT	1 ^{er} et 3 ^{ème} Jeudi du mois à Magnac Laval 2 ^{ème} et 4 ^{ème} Jeudi du mois à Bellac 14 h à 17 h sur RV
Chambre de Métiers	Nathalie BERTRY	2 ^{ème} Mercredi du mois à Magnac Laval 4 ^{ème} Mercredi du mois à Bellac 13 h 30 à 16 h 30 sur RV
Interconsulaire	Marie ALGRET	Mercredi en alternance avec la Maison du Département de l’Occitane Jeudi et Vendredi à Bellac De 9 h à 17 h 30
ADAC	Delphine VALIN	Sur RV à Magnac Laval et Bellac
ADIL	Michèle BARRIERE	2 ^{ème} et 4 ^{ème} Mardi du mois de 9 h à 12 h à Bellac 13 h 30 à 16 h 30 à Magnac Laval

CAUE	I. CORNUAUD	1 ^{er} Vendredi du mois à Magnac Laval 3 ^{ème} Vendredi du mois à Bellac de 14 h à 16 h 30 sur RV
ASSAT	Sylvie JOLIVET	vendredi de 9 h 30 à 12 h à Bellac
PACT Haute-Vienne	Marie-Claude ISERE	4 ^{ème} Jeudi du mois 14 h à 15 h 30 à Magnac Laval 3 ^{ème} Jeudi du mois 14 h à 15 h 30 à Bellac 4 ^{ème} Jeudi du mois 10 h à 12 h à Bellac
AIRELLE	Marie-Lys RICHARD	2 fois par mois sur RV à Bellac
Référente PLIE	Virginie BOLOTNY	Lundi, Mardi et Mercredi à Bellac fin de semaine à Magnac Laval & en mairies
Mission Locale Rurale	Séverine DOUYER	Mardi de 9 h 30 à 12 h à Magnac-Laval sur RV

L'ADIL 87 vous informe dans le domaine du logement

Ce sont environ 10000 consultations qui sont délivrées **gratuitement** chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.

Les consultations juridiques

Elles portent notamment sur :

- Les rapports locatifs : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer ...
- La copropriété : assemblée générale, charges de copropriété ...
- Les relations de voisinage : mitoyenneté, servitudes, nuisances sonores ...
- L'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux ...
- Les contrats : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres ...

Les consultations financières et fiscales

Elles portent notamment sur :

- Le conseil complet en accession à la propriété : plan et diagnostic de financement, techniques bancaires, frais annexes liés à l'accession, droit de la construction, droit de l'urbanisme, droit de la famille
- La fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme ...
- L'amélioration de l'habitat : prêts et subventions

Des permanences près de chez vous :

Site	dates	heures	Lieu
Magnac Laval	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardis	13h30-16h30	Maison du Département

Un site internet « boîte à outils » : www.adil.org/87

Il est impossible d'énumérer toutes les rubriques du site internet de l'ADIL 87. On peut estimer à 19000 le nombre des connexions pour 2009. L'utilisateur peut y trouver une analyse du marché locatif dans 24 bourgs centres, une présentation des lotissements en cours de commercialisation, un dossier de l'accédant, des exemples de lettre type, un Observatoire des Taux et des Prêts, des conseils de rédaction du bail, des conseils de recherche locative, des conseils en cas de litige locatif, le calendrier des permanences décentralisées dans les Pays.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous)
Mercredi : 8h30-17h30
Jeudi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous)
Vendredi : 8h30-17h30

ADIL 87 – 28, avenue de la Libération 87000 Limoges
Tél. : 05 55 10 89 89 – Fax : 05 55 10 89 87

L'A.S.S.A.T vous apporte la solution en vous proposant un service simple :

MISE A DISPOSITION DU SALARIE

LE MATERIEL DOIT ETRE FOURNI PAR L'UTILISATEUR

VOS AVANTAGES :

AUCUNE DEMARCHE ADMINISTRATIVE

AUCUNE CHARGE SUPPLEMENTAIRE

REDUCTION FISCALE POUR LES PARTICULIERS

**Sylvie JOLLIVET-
Agnès VIARD-
Isabelle VALVERDE**

**Du lundi au vendredi de
9h00 à 17h30**

☎ :05.55.76.13.40

assat2@wanadoo.fr

ASSAT

**184,185 , Rue Georges BRASSENS
87250 BESSINES SUR GARTEMPE
(siège social)**

**VOUS N'AVEZ PAS DE
MATERIEL**

L'EI DE LA GARTEMPE

**PETIT BRICOLAGE- PETITE
MAÇONNERIE- PEINTURE-
PAPIER PEINT**

ENTRETIEN ESPACE VERT-JARDIN

VOS AVANTAGES :

**VISITE A DOMICILE ET
DEVIS GRATUIT**

**MATERIEL FOURNI PAR
L'ENTREPRISE**

**REDUCTION FISCALE
POUR LES
PARTICULIERS**

A.F.P.A.R.

Canton de Magnac Laval

**Association en faveur des personnes
âgées du canton de Magnac-Laval**

Siège social : Mairie de Magnac-Laval

Service de L'AFPAR

Sylvie Lage

Christelle Perrot

AFPAR

Mairie

87190 Magnac-Laval

Tel : 05 55 60 51 42

Permanences à l'hôpital de Magnac-Laval :

- lundi : de 8h à 12h et de 12h45 à 14h45
- mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h
- mercredi : de 14h30 à 16h30

Permanence à la mairie de Magnac-Laval :

- mercredi : 13h30 à 14h30



SYNDICAT D'INITIATIVE CANTON DE MAGNAC LAVAL

13, Place de la République 87190 MAGNAC LAVAL

Tél. / Fax. : 05 55 68 59 15 - Email : simagnaclaval@yahoo.fr

www.limousin-en-marche.com

NOUVEAU LOCAL

Le syndicat d'Initiative a changé de place en début d'année 2010. Nous sommes dorénavant, place de la République. Notre boutique propose à la vente des produits artisanaux fabriqués en Limousin (laines, bougies, porcelaine, objets en bois, paniers...). Un espace multimédia est à votre disposition. La consultation d'internet y est gratuite, seule l'impression est payante (0,20€ la page). N'hésitez plus à pousser notre porte, nous avons certainement ce que vous cherchez.



ANIMATIONS 2010

En partenariat avec le syndicat d'initiative de la Benaize (St Sulpice les Feuilles), nous vous avons proposé un programme d'activité saisonnière sur tout le territoire de la communauté de communes Brame Benaize dont : 10 balades natures, 2 balades contées, 2 balades musicales, une balade du patrimoine, 5 visites de ferme et la nuit des étoiles. Toutes ces animations ont totalisés 700 personnes.



PROJETS 2011

Les deux syndicats d'initiative devraient fusionner en début d'année 2011 pour ne former plus qu'une association : l'office de tourisme du Limousin en Marche. Ce serait une structure avec deux "antennes" : un local à Magnac Laval et un autre à St Sulpice les Feuilles.

Toute l'équipe du Syndicat d'Initiative vous souhaite leurs meilleurs vœux.

HAMEAU DES POUYADES - BILAN DE SAISON 2010 : ENCOURAGEANT !

Pour sa quatrième saison, le hameau tire son épingle du jeu avec, fin septembre, une fréquentation en hausse de 12 % par rapport à 2009. Ouvert toute l'année 2010 excepté janvier, le hameau a déjà accueilli, 209 séjours soit plus de 850 personnes. Ce sont plus de 5000 journées passées au hameau, autour de la piscine et de l'étang, mais aussi à visiter et à consommer dans notre région. Ce sont 100 000 € qui ont pu ainsi être dépensés sur notre territoire en 2010 par les résidents du hameau des Pouyades (calculé selon l'agence de développement touristique de la France).

La tendance : la location de plusieurs gîtes le temps d'un week-end, pour une fête de famille, entre amis (baptême, anniversaire de mariage, ...) en profitant de la piscine et de la salle d'animation. Une manière de recevoir, de se retrouver et de s'amuser ensemble, de se restaurer et de dormir confortablement dans un seul et même lieu ... en toute sécurité ! Pour cela, le hameau des Pouyades propose dans un espace clos et arboré en bord d'étang : 12 gîtes indépendants offrant 29 chambres à 2 lits (58 lits), une salle de 75 m2 avec espace traiteur, une piscine extérieure. Tarif week-end 2011 : 34€/personne ou 1880€ pour le hameau tout entier ! Réservation vivement recommandée au 05 55 60 73 45 (www.pechenlimousin.com)



Communiqué de la CCBB.

Amélioration de l'Habitat sur le Pays du Haut Limousin

PERMANENCES 1^{er} Trimestre 2011 DU PACT HAUTE VIENNE

Lieux	Dates	Horaires
Bellac à la Maison du Département 2 place Carnot	3 ^{ème} jeudi du mois 20 janvier, 17 février, 17 mars <u>non fixé au-delà</u>	14h – 15h30
	4 ^{ème} jeudi du mois 27 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 26 mai, 23 juin, 28 juillet, 22 septembre, 27 octobre, 24 novembre	10h – 12h
Magnac Laval à la Maison du Département 22 rue camille Grellier	4 ^{ème} jeudi du mois 27 janvier, 24 février, 24 mars <u>non fixé au-delà</u>	14h – 15h30
Le Dorat à la Communauté de communes de la Basse Marche 3 av. Louis Ricoux	4 ^{ème} jeudi du mois 27 janvier, 24 février, 24 mars <u>non fixé au-delà</u>	16h – 17h
Châteauponsac à la Mairie <u>sur rendez-vous</u>	3 ^{ème} jeudi du mois 20 janvier, 17 février, 17 mars <u>non fixé au-delà</u>	16h – 17h <u>uniquement sur RDV</u> <u>pris auprès du Pact87</u>
St Sulpice les Feuilles A la Mairie <u>sur rendez-vous</u>		

Tél. : **05 55 10 18 78 (de 9h à 11h30 sauf les jeudis)**

Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle....venez nous rencontrer...

Un conseiller vous proposera un accompagnement individuel et des conseils personnalisés.

Vous pourrez être accompagné dans vos choix d'orientation professionnelle : participer à des visites d'entreprises - de centres de formation, effectuer des stages de découverte de métiers ..., suivre une formation qualifiante... et vous bénéficierez d'un parcours vers l'insertion professionnelle adapté.

Vous serez préparé à la recherche d'emploi en participant à des ateliers thématiques : CV/lettre, simulations d'entretiens, rencontres avec des employeurs lors de Job Dating...

mais aussi... être aiguillé dans votre recherche de logement, aidé dans votre accès à la mobilité (location de cyclomoteurs, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire ...), être informé sur les services dans les domaines de la santé, de la vie quotidienne (sport, loisirs, culture)...

La Mission Locale Rurale est présente en Haute Vienne sur **4 antennes** (Aixe sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac) et **19 Permanences**.

Elle assure une mission de service public, travaille en synergie avec l'Etat, les collectivités locales, les acteurs économiques et sociaux (Pôle Emploi, services du Conseil Général et du Conseil Régional, Entreprises, centres de formation...).

**Un Conseiller Mission Locale peut vous recevoir sur rendez-vous à la permanence de :
 MAGNAC LAVAL**

**Pour convenir d'un rendez-vous, téléphonez à l'Antenne
 de la Mission Locale Rurale de BELLAC au : ☎ 05.55.68.87.54**

Les dates de collectes pour l'année 2011

MARDI 15 FEVRIER
VENDREDI 29 AVRIL
MARDI 21 JUIN
MARDI 23 AOÛT
MARDI 18 OCTOBRE
LUNDI 19 DECEMBRE

Les personnes intéressées doivent se faire inscrire à la Mairie

☎ 05 55 68 53 78 ou ☎ 09 62 00 35 66

(sauf les lundis)

Depuis le 13 septembre 2010, les horaires de la déchetterie sont les suivants :
Période estivale : 8h30-12h/14h00-17h15, le samedi de 8h30-12h00/13h30-17h45
Période hivernale : 8h30-12h00/13h30-17h15 tous les jours.
Fermeture hebdomadaire le mardi toute l'année.

A compter du 01 janvier 2011, tout particulier souhaitant avoir accès à la déchetterie doit se munir d'un badge. Des imprimés sont disponibles à la mairie pour obtenir ce badge.

ETAT CIVIL 2010

Naissance

NEANT

Mariages

Le 30 juin 2010

Philippe, Maxime SCHLAUBITZ « N° 1 Le Moulin des Combes » et Ysabel Rosa ANDREO, « N° 1 Le Moulin des Combes »

Le 14 août 2010

David, Sébastien BARRAUD « N° 9, route de Magnac-Laval » et Valérie, Geneviève, Nicole GOMBOC « N°9, route de Magnac-Laval »

Décès

Le 6 janvier 2010 : LEDON Michèle née DUTHEIL « Les Faites »

Le 28 janvier 2010 : BAVERSTOCK Amanda Jane née MARKS « Le Peux »

Le 16 novembre 2010 : PROVOST Pierre « le Bourrassat »

Le 27 novembre 2010 : MOREILLERAS Ftoma née NAÏTSIDENNAS « chez Chaumet »

INFORMATIONS

Numéros utiles

S.A.M.U.	☎ : 15
Sapeurs Pompiers de Magnac-Laval	☎ : 18
Gendarmerie de Magnac-Laval	☎ : 17 ou 05.55.68.51.24
C.H.R.U.	☎ : 05.55.05.55.55
Hôpital de Magnac-Laval	☎ : 05.55.60.52.00
Centre Antipoison de Bordeaux	☎ : 05.56.96.40.80
<u>Mairie de Dompierre les Eglises</u> Ouverte : du mardi au samedi matin de 8h00 à 12h00 Fermée : tous les lundis et au public tous les après-midi ☎ : 05.55.68.53.78 Fax : 05.55.68.54.13 Email : mairie.dompierreleseglises@wanadoo.fr	<u>Agence Postale Communale - Dompierre les Eglises</u> Ouverte : du mardi au vendredi Tous les matins de 9h00 à 12h00 le samedi matin de 9h00 à 12h00 <u>fermeture le lundi toute la journée</u> ☎ : 05 55 68 55 46
<u>S.A.U.R. (Service des eaux)</u> ☎ : 05 87 23 10 00 service clients du lundi au vendredi 8 h à 19 h ☎ : 05 87 23 10 01 24 heures sur 24 & 7 jours sur 7 Pour : une ouverture de compteur d'eau, une fuite d'eau avant compteur. Pour tous renseignements concernant votre facturation, s'adresser à la mairie.	<u>Service Taxi Car</u> Pour toutes les personnes de la commune qui désirent se rendre à Magnac Laval Un service est assuré tous les vendredi et les jours de foire. Le transporteur est Madame ROUSSEAU Françoise de Saint Hilaire la Treille ☎ : 05 55 76 85 75
<u>Perception de Magnac-Laval</u> Ouverte : le lundi et le mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h15 le mardi et le jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 le vendredi de 8h à 12h fermé l'après-midi ☎ : 05.55.68.53.48	<u>Assistantes Sociales</u> Solène GAUTHIER Camille RIAUSSET <u>Permanences</u> Antenne de Magnac Laval Rue François MITTERAND 87190 MAGNAC LAVAL ☎ 05 55 68 67 00 LUNDI de 14 h à 16 h 30 MERCREDI de 9 h à 12 h VENDREDI de 9 h à 12 h (RDV)
SOUS-PREFECTURE DE BELLAC 8, rue Lamartine 87300 BELLAC Tél : 05.55.60.92.50 Horaires d'ouverture au public de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi	<u>E.D.F.</u> Dépannages réseaux électricité ☎ : 0.810.333.087 Dépannages réseaux gaz ☎ : 0.810.433.087 Réaliser un raccordement électricité ☎ : 0 810 764 384 Réaliser un raccordement gaz ☎ : 0 810 224 000
VACANCES HAUTE-VIENNE RESERVATION Maison Régionale du Tourisme 30, cours Gay Lussac CS 50095 87003 LIMOGES Cedex 1 Tél : 05 55 79 72 63 Mail : www.reservation@vacances-haute-vienne.com	

Ta
Dompierre



